

12-05-28

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 28 mai 2012, à 19 h 32, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Daniel Arseneault  
Raynald Caissy, vice-président  
Gilbert Labrie  
Luc Marcoux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jean-François Parent, et la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du conseil des commissaires :

M. Jacques Deschênes  
M<sup>me</sup> Sara Deschênes  
M<sup>me</sup> Louise Dionne  
M<sup>me</sup> Lise Lévesque  
M<sup>me</sup> Pauline Michaud  
M. Sylvain Pleau  
M. Alain Rioux

De même que :

M<sup>me</sup> Mado Dugas, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs  
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines  
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières  
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

**Absences motivées :**

Jean-Maurice Lechasseur  
Claude Lévesque, représentant du comité de parents pour l'ordre primaire  
Micheline Lizotte, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire  
Guy Potvin

Le président ouvre la séance.

12-05-28-10

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
  - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2012 :
    - Approbation;
    - Suivis ;
  - 3.2 Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif pour 2012-2013 ;
- 4.0 Levée de la séance.

## DÉCISION

### 12-05-28-11 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2012 : APPROBATION ET SUIVIS

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2012 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

### 12-05-28-12 CALENDRIER FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR 2012-2013

ATTENDU le *Règlement concernant la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du comité exécutif* ;

Il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu d'adopter le calendrier suivant fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif pour l'année scolaire 2012-2013.

Jour et date	19 h 15
Lundi 22 octobre 2012	Rimouski
Lundi 17 décembre 2012	Mont-Joli
Lundi 25 février 2013	Rimouski
Lundi 27 mai 2013	Rimouski

À moins de circonstances particulières, les séances du comité exécutif se tiendront à 19 h 15 :

- À Rimouski : au centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau.
- À Mont-Joli : à l'école du Mistral, 254, avenue Ross.

**12-05-28-13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 35, il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu de lever la séance.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MAI 2012**

**NUMÉRO DE RÉOLUTION :**

**TITRE :**

12-05-28-10

Adoption de l'ordre du jour

**Décision**

12-05-28-11

Procès-verbal de la séance ordinaire du  
27 février 2012 : approbation et suivis

12-05-28-12

Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu  
des séances ordinaires du comité  
exécutif pour 2012-2013

12-05-28-13

Levée de la séance